

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 FÉVRIER 2015

L'an deux mille quinze, le cinq Février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, en l'absence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN, et sous la présidence de Madame Nathalie GUIHOT.

DATE DE CONVOCATION : 29 Janvier 2015.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 22 – REPRESENTES : 7.

PRESENTS : Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky et RICARD Jean-François, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, M. GUIET Stéphane, Mme GUINEL Marie-Jeanne, MM. MORMANN Nolann, PLANTARD Thierry et PLUMELET Jean-Luc, Mme SCHLADT Rita et M. VIGNÉ Frédéric.

EXCUSES : M. BUF Jean-Michel (*pouvoir à M. MORMANN Cédric*), M. CODET Stéphane (*pouvoir à Mme GUIHOT Nathalie*), Mme GUILLAUME Marie-Hélène (*pouvoir à M. CAILLON Philippe*), M. PONTAC Serge (*pouvoir à M. POINTEAU Jean-Luc*), Mme POYER Audrey (*pouvoir à M. PLUMELET Jean-Luc*), M. RICARDEAU James (*pouvoir à Mme LE BORGNE Véronique*) et Mme VIGNÉ Sandra (*pouvoir à M. VIGNÉ Frédéric*).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mme GUIHO Marie-France et M. MORMANN Cédric.

OBJET : Convention d'abonnement au portail Vigifoncier – SAFER MAINE OCEAN

N° 2015 / 02 / 04

Considérant l'intérêt pour la Commune de disposer d'un accès au dispositif de veille et d'observatoire foncier à partir du portail Vigifoncier, proposé par la SAFER MAINE OCEAN.

VU les articles 141-5, 143-7-2 et D.141-2-4 du Code Rural et de la pêche maritime.

VU l'avis favorable de la Commission Urbanisme – Agriculture – Travaux en date du 21 Janvier 2015.

VU le rapport de présentation et la convention adressés à l'ensemble des conseillers à l'appui de leur convocation.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve les termes de la convention d'abonnement triennale, à intervenir entre la Commune de Blain et la SAFER Maine-Océan.*
- désigne Monsieur Jean-Luc GUICHARD, responsable du service Urbanisme, comme interlocuteur attaché à l'exécution opérationnelle de la présente convention.*
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention annexée à la présente délibération.*

Vote : 23 pour – 6 abstentions.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 9 Février 2015,

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20150205-CM-2015-02-04-
DE
Date de télétransmission : 16/02/2015
Date de réception préfecture : 16/02/2015